

Sommaire :

- P 2 « L'école est finie... »
- P 3- 4 Les Associations
- P 5 Fêtes de fin d'année, la gendarmerie recrute, ADSL
- P6 Sécurité routière, carnet rose, agenda



Le mot du maire

Plan large sur 2003, zoom rapide sur 2004...

Je n'entrerai pas dans les détails des actions menées ou à suivre puisque c'est l'objet des articles de fond, parus ou à venir, mais je souhaite en faire un rapide récapitulatif pour l'année écoulée. Car, si toute action est critiquable, cela doit l'être sur des faits.

C'est en outre une politesse vis à vis du travail engagé par toute l'équipe municipale et le personnel communal.

Sans accorder d'ordre prioritaire aux chantiers les plus lourds achevés cette année, ce qui reste de l'appréciation de chacun, voici donc un rapide tour d'horizon de 2003 :

- Agrandissement de l'école et amélioration de l'existant, création d'une fosse commune au cimetière, démolition et reconstruction du "bac à auget" à la station d'épuration, réparations importantes et mise aux normes des deux véhicules, mise en place de la Communauté de Communes.

Et par ailleurs :

- La surveillance de cantine est maintenant assurée à deux, la commune accompagne l'action de l'animatrice cantonale, le remboursement intégral pour un très vieux dossier de malfaçon a été obtenu. Il faut savoir que chaque action exige un montage souvent très lourd.

Mais maintenant, cap sur 2004...

Je débiterai par la recherche de nouvelles ressources en eau. Ce dossier imprévu est devenu prioritaire après la sécheresse estivale qui a pointé la fragilité de notre alimentation même si depuis peu nous sommes revenus à la normale (?). Pour l'anecdote, sachez que les pluies diluviennes de début décembre ont multiplié la ressource par 12 pour une consommation diminuée de moitié !

Les autres dossiers forts déjà recensés ou engagés seront :

- La deuxième tranche d'assainissement collectif, à partir de la mi-mars et pour environ dix semaines, une opération de goudronnage, le suivi de plusieurs dossiers liant la commune et des particuliers, la poursuite de la réflexion sur le commerce, dossier qui me tient à coeur, mais dont le traitement est difficile à tous points de vue.

Voilà pour l'essentiel, mais ma courte expérience m'enseigne déjà qu'il faudra réagir aux imprévus...

En attendant, je tiens à vous assurer du dévouement et de la disponibilité de toute l'équipe municipale pour le service de notre village et je vous adresse, au nom du Conseil Municipal, tous nos voeux de bonheur et santé pour l'année nouvelle.

Très chaleureusement !

P. Leplat

L'ECOLE EST FINIE...



En septembre 2002, pour répondre à l'augmentation sensible des effectifs scolaires, un poste d'enseignant supplémentaire avait été accordé pour l'année à l'école du Sapin Géant. Ce poste est devenu définitif à la rentrée de septembre 2003.

La construction de nouveaux locaux s'avérait alors indispensable pour les 59 élèves Tarentaizois.

L'avant-projet sommaire, établi par l'architecte GENTIAL du cabinet ARCAD et présenté par Patrick LEPLAT au conseil municipal du 28 novembre 2002, a été approuvé par celui-ci pour un montant total de 216 451 euros HT.

Les travaux effectués ont concerné le bâtiment existant :

La salle polyvalente sera séparée en deux parties par un rideau sur rail conforme aux normes de sécurité anti-feu, de manière à créer une salle de repos pour les tout-petits.

Des plafonds suspendus isolants ont été installés dans les classes existantes pour améliorer les conditions de chauffage et générer des économies d'énergie. 2 W.C. enfants ont été rajoutés et des combles créés au dessus de l'escalier permettent d'améliorer le rangement d'archives. Le local informatique a été sécurisé par une cloison étanche et par un bloc porte avec serrure de sûreté. La porte d'entrée côté cour a été renouvelée pour répondre aux normes de sécurité en vigueur.



Les travaux ont principalement porté sur la construction et l'équipement de nouveaux locaux :

- Construction d'un préau de 90m² fermé et isolé phoniquement et construction d'une troisième classe avec un vestiaire et un WC handicapé, extension du chauffage existant sans modification de la chaudière, création d'un couloir extérieur fermé et chauffé pour accéder aux salles de classe, à la salle polyvalente et au préau, installation d'un système d'alarme gérant la sécurité de l'ensemble du bâtiment ainsi qu'une sonnette de récréation, création d'un sous-sol de rangement situé au rez-de-jardin.

- Achat de divers équipements : tables, placards, meubles de rangement à tiroirs, portes manteaux, tableaux triptyques, photocopieur...

Pour l'ensemble de ces travaux, la municipalité a obtenu les subventions suivantes:

- 60% du montant global par le Conseil Général.

- 20% sur les 40 % résiduels au titre de la Dotation Globale d'Équipement des Communes.

Au moment de la publication, les ultimes finitions assurées par les différents corps de métier seront effectives et les travaux seront réceptionnés pour le début de l'année 2004. Les extérieurs n'étant pas encore stabilisés, l'aménagement de la cour n'est pas terminé. Une barrière provisoire de sécurité sera posée pour délimiter le talus.

Evelyne ES-

LES ASSOCIATIONS:

Coordination action jeunes

Nouveau ! L'information jeunesse se déplace près de chez vous.

À l'horizon 2004, Maud, coordinatrice action jeune du Haut Pilat met à votre disposition les richesses du « PIJ » (point information jeunesse). À quoi ça sert ?

Vous trouverez toutes sortes d'informations sur différents thèmes.

Vous voulez finir vos études à l'étranger ? connaître les démarches pour prendre un appartement ? trouver des organismes de formation ? participer à un échange européen ? rechercher des informations pour votre parcours professionnel ? PIJ.

Vous trouverez aussi toutes les infos locales (activité proposée par les associations, les événements à venir...)

Pour qui ?

Pour tout le monde ! Jeunes, parents, grands-parents...

La consultation des informations est gratuite et anonyme.

Vous trouverez les dates de passage du PIJ dans votre commune auprès de votre mairie.

Pour tout renseignement contacter Maud au 04 77 51 79 80 ou sur m.mouvant@famillesurales42.org ou à

Coordination action jeunes rue du feuillage 42 660 St-Genest-Malifaux

Des planches sur le plateau

La nouvelle association culturelle du Haut-Pilat

Des habitants des huit communes du plateau organisent sur le canton du Haut Pilat, un festival à l'automne de 2004.

Un festival ?

Avec des moyens d'expression variés: théâtre, danse, cirque, musique, expositions, animation etc. ; et sur le thème " tous pareils, tous différents », l'association veut proposer à des publics divers (rural, urbain, différentes générations, écoles, associations...) des rencontres et des échanges avec des artistes (professionnels et amateurs) d'ici et d'ailleurs.

Pour en savoir plus et participer à cette aventure, venez nous rejoindre.

Vous pouvez prendre contact avec le correspondant de notre commune Michel PEYRON.

Les jeunes peuvent aussi contacter directement : Mlle Maud Mouvant : 04 77 51 79 81

Aidez nous à gagner notre pari !

Catéchèse

« Les enfants des groupes de catéchèse de la paroisse St Marcellin en Pilat organisent un rendez-vous de la solidarité sous forme de kermesse, le samedi 20 mars de 15 h 30 à 18 h 30 mn à l'ancien gymnase de St-Genest-Malifaux.

Le thème en sera « bien manger, un droit pour tous ». Cette rencontre est ouverte à toutes les générations, différentes associations seront présentes et feront connaître leur travail.

Association ADMR de St-Genest-Malifaux

L'association d'aide à domicile en milieu rural de St-Genest-Malifaux intervient sur votre commune.

Elle vous propose un service d'aide aux familles.

Lors de difficultés passagères ou de longue durée, ce service vise à procurer une aide appropriée à chaque situation (maladie, hospitalisation, décès d'un membre de la famille, grossesse, naissance, difficultés sociales...)

Cette aide permet ainsi de maintenir la famille dans son milieu habituel de vie, de préserver l'équilibre de la cellule familiale, d'éviter la dégradation des situations, et de favoriser le retour à l'autonomie de la famille. L'aide financière des caisses est possible en fonction du quotient familial.

L'ADMR se charge de recruter le personnel, de trouver la meilleure mode de financement, d'effectuer toutes les démarches, et s'occupe de toutes les formalités administratives.

Les responsables ADMR sont des bénévoles. Ils sont sur le terrain pour répondre à vos appels. Cependant, l'association a le souci d'agrandir son équipe trop restreinte actuellement pour faire face à la demande. En effet, ce sont les bénévoles qui accomplissent les démarches et les formalités de prise en charge, assurent l'encadrement des salariés et le fonctionnement de l'association. Cet investissement est très enrichissant sur le plan personnel mais nécessite tout de même une certaine disponibilité. Nous souhaiterions donc être plus nombreux afin de partager les rôles au sein de l'association.

... Vous disposez d'un peu de temps, vous avez le contact facile avec les gens, le social vous intéresse,... Alors, venez nous rejoindre, car, créer des liens efficaces et chaleureux, c'est la volonté commune et quotidienne des bénévoles de l'ADMR.

Que vous ayez besoin d'être aidés ou que vous ayez le désir d'aider les autres, vous pouvez contacter :

-- Mme ODOUARD Elisabeth : présidente Tél : 04. 77. 39. 07. 03

-- Mme ESTELLE Évelyne : responsable prise en charge Tél : 04. 77. 20. 46. 86

-- Mme PEYRON Michèle : responsable prise en charge : Tél : 04. 77. 20. 42. 45

L'assemblée générale de l'ADMR aura lieu le 23 avril à 20 h 30 (lieu à déterminer) au cours de laquelle le Docteur MATERN interviendra sur le thème : « les relations inter-génération ». Cette réunion est ouverte à tous, même aux non-bénévoles.

Le Père Noël du Lundi

L'Association Paroissiale, l'A.C.C.A.,

l'Association des Parents d'Elèves, le C.O.T., la Saint-Michel

Vous communiquent le bilan de la soupe aux choux, organisée le samedi 15 novembre 2003 au profit du Père Noël du Lundi *.

Cette année, le chèque remis à cette association est d'un montant de 1528.00 € (soit environ 300.00 € de plus qu'en 2002). Il nous semble nécessaire de préciser, une nouvelle fois, que le bénéfice de cette journée est reversé en TOTALITE.

Nous remercions toutes les personnes qui, soit par leur présence, soit par leur aide, ont permis d'obtenir un tel résultat. Nous remercions également tous ceux qui ont eu la générosité de nous offrir les fournitures nécessaires à cette journée (matériel, alimentation, etc...).

De plus, nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur Burrelier, Président et Fondateur du Père Noël du Lundi, qui tenait lui aussi à remercier toutes les personnes présentes. Il avait été très surpris, l'an dernier, qu'une commune comme Tarentaise puisse réunir autant de monde, contribuant ainsi à obtenir un don aussi important. Nous pensons qu'il sera heureux de voir qu'en 2003 vous avez fait encore mieux.

Soyons optimistes et souhaitons que les Tarentais battent des records si cette journée est reconduite en 2004.

MEILLEURS VŒUX A TOUS

* Association qui vient en aide aux enfants hospitalisés dans la Loire. Aide qui se fait sous forme : - d'aide aux familles des petits malades, de cadeau à chaque enfant hospitalisé (même pour une journée), de voyage pour les enfants très malades à qui l'on essaye de réaliser un rêve, ce qui nécessite une organisation très importante pour le transport, le logement, le personnel médical accompagnant, etc ...

LES FESTIVITES DE LA FIN D'ANNEE

Le vendredi 12 décembre à 18 h 30 tous les enfants de l'Ecole du Sapin Géant, petits et grands étaient sur les planches, prêts à nous faire passer une agréable soirée, et elle le fut.

En effet, c'est pendant près de deux heures qu'ils nous ont présenté leurs sketches et chansons. Cela avait certainement demandé de nombreuses heures de travail et nous les félicitons. A l'issue de cette représentation, bien entendu, nous avons la visite du Père Noël avec les cadeaux : des livres et des friandises.



Les enfants après ce moment très attendu s'égayèrent dans la salle et les adultes se retrouvèrent près du buffet pour déguster les gâteaux préparés par les parents. La soirée se déroulait dans la bonne humeur.

Merci à tous et à l'année prochaine.

Le samedi 20 décembre, ce sont les anciens qui se retrouvaient à la salle polyvalente de la mairie, pour un après midi récréatif en compagnie des Conteurs et Chanteurs du Pilat. C'est une équipe de bénévoles réunis en association appelée « Visages de notre Pilat » dont le but est de remettre dans nos mémoires les richesses et les histoires anciennes de nos villages (particulièrement celles du Pilat Rhodanien.)

Cet après midi était agrémenté d'un goûter avec boissons chaudes ou froides, bûches, papillotes et mandarines. Nous remercions au passage, la boulangerie de Planfoy ainsi que Maurice Vercasson et toutes les personnes qui se sont rendues à cette invitation annuelle, malgré leurs handicaps divers, et nous espérons que cette rencontre conviviale leur aura été agréable .

Michel PEYRON

Le Conseil Municipal souhaite une bonne et heureuse année aux personnes qui n'ont pu se joindre à nous .

Michel PEYRON

INFORMATION DU MINISTERE DE DE LA DEFENSE

La gendarmerie recrute en 2004, 13 000 femmes et hommes pour assurer la protection des personnes et des biens.

Osez un métier différent !

La gendarmerie recrute : des officiers, des gendarmes de carrière, des gendarmes adjoints volontaires, des spécialistes pour le corps de soutien.

Des métiers qui donnent un sens à la vie. Professionnels de la sécurité, au contact de la population, au coeur de l'événement et à la rencontre des techniques modernes.

Officiers : conditions : posséder une maîtrise, être âgé de moins de 26 ans.

Gendarmes de carrière : conditions : être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus et moins de 36 ans, apte physiquement, taille minimale 1 m 70 pour les hommes et 1 m 60 pour les femmes. Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité. Etre en règle vis-à-vis des obligations du service national, aucun diplôme n'est exigé.

Rémunération—logement : solde en école (net pour un célibataire) 1200 €, solde en fin de scolarité 1 245 €. Logement gratuit.

Gendarmes adjoints volontaires : pour servir en unités opérationnelles ou occuper des emplois particuliers sous contrat d'un an renouvelable 4 fois. Avec possibilité de passer les tests pour devenir sous-officiers au bout de 6 mois de service.

Conditions : Etre de nationalité française, être âgé de 18 ans et de moins de 26 ans au dépôt de la demande, apte physiquement, mesurer 1.70 pour les hommes et 1.60 pour les femmes en postes opérationnels ou dans le cas des emplois particuliers mesurer 1.54 m pour les hommes et 1.50 pour les femmes, être en règle vis à vis du service national et être de bonne moralité.

Rémunération -- logement : salaires nets mensuels 739 à 775 €, hébergement et alimentation gratuite.

Spécialistes du corps de soutien « armuriers » : conditions : avoir moins de 29 ans et posséder un diplôme en armurerie ou en mécanique productique, microtechniques, génie mécanique, tourneur fraiseur.

Renseignements au 04 77 92 81 10 gendarmerie de Saint-Étienne.16 rues Claude Odde.

Dépôt des candidatures à tout moment.

INTERNET ADSL

L'accès à internet par l'ADSL, le haut débit beaucoup plus rapide, n'est toujours pas accessible dans notre village. Toutes les personnes intéressées par ce mode de communication sont priées de se faire connaître en Mairie.

Sécurité routière...

Il n'entre pas dans les attributions de la DDE - Direction Départementale de l'Équipement - de saler le réseau communal même si elle l'avait fait jusqu'alors sur la route des Palais, compte tenu du ramassage scolaire.

Désormais, plus aucune dérogation ne sera prise en compte. La mairie a donc emprunté une sableuse tractée rudimentaire afin de traiter le kilomètre de voie communale lui incombant. Malheureusement, il n'est pas possible de saler ou d'étendre de la pouzzolane tout en déneigeant. Après avoir passé le chasse-neige sur tout le réseau et les parkings, l'employé communal doit donc changer de véhicule, atteler la saleuse et traiter cette route au mieux...

Quand tout cela doit se faire dans des conditions difficiles, il est pratiquement impossible d'être opérationnel.

Cette situation ne me satisfait pas. J'ai donc contacté à nouveau la DDE pour revenir à la situation antérieure quitte à ce que la commune en assume le coût. J'attends la réponse.

Par ailleurs, on s'est inquiété auprès de la mairie de la vitesse exagérée dans le village et, notamment, en arrivant de Saint-Etienne.

Pour cela aussi, nous sommes entrés en contact avec la DDE pour étudier une solution. Le constat est ici commun. On peut mettre toutes les limites que l'on veut, si chacun estime que ce n'est pas justifié, elles ne seront pas respectées... J'en veux pour preuve le stop dans le village, "grillé" par 80 % des usagers... jusqu'au jour où !

Seules des contraintes physiques, chicane ou dos d'âne, ont une incidence sur les comportements. Or, ces équipements sont évidemment contre-indiqués pour le déneigement...

Je ne serai pas original mais toute vérité est bonne à répéter : "la sécurité est l'affaire de tous" !

Patrick Leplat



CARNET ROSE

Naissance en 2003 à Tarentaise :

BLACHON Alexis le 26/01/2003

FAVERJON Gaïane le 30/04/03

BLACHON Thaïs le 02/11/03

BASTIDE Erwann le 29/11/03



AGENDA

Horaires de la bibliothèque municipale : SAMEDI de 10 h à 11 h 30 mn
et les mardis et jeudis de 14 h à 16 h 30 mn

31 janvier à 12 h 30	Soupe aux choux Exbrayat à Planfoy, suivi des contes à 15 heures
07 février	Thé dansant, Tarentaise Animation Détente
08 février à 14 h 30	Assemblée Générale à la Mairie, Anciens Algérie
27 février à 20 h 00	Carnaval devant la Mairie, Association des Parents d'Elèves
07 mars	Coinche, Tarentaise Animation Détente
13 mars	Soirée Concert à la maison d'œuvre, Association des Parents d'Elèves
23 avril à 20 h 30	Assemblée Générale de l'ADMR
25 avril	Courir pour le plaisir, Club Omnisports Tarentaise
30 avril à 19 h 00	Assemblée Générale Exbrayat, suivi d'une pièce de théâtre
05 juin	Marche Exbrayat

LUDO BUS

De 16 h à 18 h sur le parking de l'école

19/02/04

11/03/04

01/04/04

22/04/04

Mise en page et illustrations : Olivier CHABANNE, Bernadette TRANCHAND. **Prochaine parution du Bref Info : le 15 avril**